



Administration Communale de Haute-Sorne

Ecole (Monsieur Ory)
Rue de la Fenatte 14
CH-2854 Bassecourt

Rapport d'analyse d'échantillon : 212262-1

Emission du rapport 15 octobre 2021

N° de client	00098
N° de dossier	2100820
Nature de l'échantillon	Eaux chaude sanitaire
Nom du préleveur	S.Rufer, Monsieur Ori
Plan et méthode d'échantillonnage	Selon données du client
Date d'échantillonnage	05.10.2021
Date de réception	05.10.2021
Conditions météo et température ambiante	Pluvieux
Point de prélèvement (identification, description, état)	212262 : Douche enseignants 212263 : Douche vestiaires garçons 212264 : Sortie boiler

Remarque :

Commentaire :

Des compléments d'information et les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande du client. Les prélèvements effectués par le client n'entrent pas dans le champ de l'accréditation. Pour plus d'information, se reporter à nos conditions générales de vente. (*) Analyses non accréditées (**) Analyses accréditées et sous-traitées (***) Analyses non accréditées et sous-traitées. Aucune information provenant du Laboratoire ne sera communiquée à des tiers non concernés par cette prestation. Le rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation de RuferLab S.A. Le Laboratoire n'est, en aucun cas, responsable des données fournies par le client ; celle-ci sont inscrites dans le rapport en *Italiques*. Les résultats se limitent à l'échantillon tel que présenté à son arrivée au laboratoire.

Résultats revus et approuvés avant émission par :

RuferLab SA

Stéphane Rufer
Directeur

Catherine Corbat-Falbriard
Responsable Microbiologie



Analyses effectuées, échantillon n° 212262 à 212264

Résultats : Nombre de légionelles par litre d'eau (UFC/l)⁽¹⁾

N° RufertLab	Paramètres d'analyses	Heure de prélèvement	Nombre de flacons	Température [°C]	Traitement	Paramètre spp.**	Méthode	Résultat
212262	Douche enseignants	08h15	1	55.4	n/a	Légionnelle	6.6-D0C.005.00.02/53	< 50
212263	Douche vestiaires garçons	08h20	1	54.8	n/a	Légionnelle	6.6-D0C.005.00.02/53	< 50
212264	Sortie boiler	08h25	1	67.3	n/a	Légionnelle	6.6-D0C.005.00.02/53	< 50
Valeur maximale OPBD⁽²⁾								1'000 UFC / l

⁽¹⁾ UFC = Unité Formant Colonie ou nombre de colonies se développant sur nos milieux de culture.

⁽²⁾ OPBD = Ordonnance sur l'Eau Potable et l'eau des installations de baignade et de Douche accessible au public.

Commentaires :

Les échantillons analysés sont conforme à la valeur maximale de l'OPBD.

Les résultats sont inférieurs au seuil de sensibilité de la méthode : moins de 50 légionelles par litre.

